

Avis

Liste principale des étudiants admis à l'inscription Dans la filière Informatique Appliquée Année universitaire 2025-2026

Le Doyen de la Faculté des Sciences porte à la connaissance des étudiants **admis à s'inscrire en filière Informatique Appliquée**, dont les noms figurent sur la liste jointe, qu'ils sont tenus de **finaliser leur inscription du 15 au 17 octobre 2025**, conformément à l'horaire administratif en vigueur, **selon les étapes suivantes** :

1. **Préinscription en ligne** sur la plateforme : <https://myumi.ac.ma>
2. **Dépôt du dossier** d'inscription auprès du Service des Affaires estudiantines.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Deux (2) copies de reçu de d'inscription.
- L'original du baccalauréat.
- Quatre (4) copies du baccalauréat.
- Deux (02) photos d'identité récentes.
- Deux (2) copies de la Carte Nationale d'Identité.
- Une copie de l'acte de naissance.
- Une enveloppe timbrée portant le nom et l'adresse de l'étudiant(e).

Les étudiants concernés sont invités à respecter scrupuleusement ces procédures afin de finaliser leur inscription dans les délais impartis.

